

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE MARGUERITE BOURGEOYS  
No 407.

Le 6 mai dernier, dans la Salle paroissiale de l'Immaculée Conception, les Officiers Généraux ont procédé à l'installation de ce nouveau cercle, lequel est composé exclusivement de dames et de demoiselles.

Ce cercle qui a été organisé par Madame J. W. Bastien a été installé avec un effectif de 30 membres. L'installation a été présidée par M. Chs Duquette, 2e Vice-Président général et M. George Monet, Secrétaire général, agissait comme Commissaire-ordonnateur général.

A l'occasion de cette installation, il y eut un magnifique concert sous l'habile direction de Melle Cordélia Fortier avec le concours de ses élèves.

Le programme exécuté est le suivant:—

- 1.—Boléro..... LACK  
Mlles Maria et Rose Sévigny.
- 2.—Une gageure..... KIRWANI  
Mlle Antonia Alarie.
- 3.—Titania..... LEFEBVRE-WELY  
Mlles Hélène Wilhelmy et Eugénie Rioux.
- 4.—Nuit d'étoiles..... FORTENAILLES  
Monsieur Gaston Favreau, accompagné par  
Mlle A. Fortin.
- 5.—Toccatà..... CHAMINADE  
Mlle Léda Picard.
- 6.—Arabesque..... CHAMINADE  
Mlles Berthe Meunier et Albéma Picard.
- 7.—Le bon gîte..... PAUL DEROLEUDE  
Mlle Alice Bissonnette, élève de M. Melançon.
- 8.—En courant..... GODARD  
Mlle Anita Desmarteaux.
- 9.—Chœur: Les petits enfants..... CHAMINADE  
Sous la direction de Mlle Fortier.
- 10.—Marche Américaine..... WIDOR  
Mlles Irène Lapointe et Albéma Picard.
- 11.—ALLIANCE NATIONALE.—Installation  
du cercle.—Après l'élection et l'installation  
des officiers, il y eut d'intéressants discours  
prononcés par M. Chs Duquette, Révérend  
Père Proulx, curé de l'Immaculée Concep-  
tion, M. Geo. Monet et Madame Bastien,  
présidente de ce nouveau cercle.
- 12.—Polonaise..... HOFFMANN  
Mlles Rosalia Mathieu et Berthe Meunier.
- 14.—O CANADA..... Chœur de jeunes filles.

Les dames qui ont été élues comme officières pour présider aux destinées de ce nouveau cercle sont:

- Présidente..... Madame J. W. Bastien
  - Vice-Présidente..... Madame Cyprien Thériault
  - Sec.-arch..... Mademoiselle Alberta Alarie
  - Trésorière..... Madame L. A. Lacombe
  - Com. ord..... Madame Z. Brunet
  - Introduitricie..... Mademoiselle Victoire Fugère
  - Auditricies..... Mesdames L. Brien et E. Taillefer
- Si l'on en juge par ses débuts, ce cercle deviendra, très prochainement, un des plus beaux et des plus nombreux de l'Alliance Nationale.

VISITES DES CERCLES

Dans le cours du mois de janvier dernier un grand nombre de cercles ont reçu la visite des membres du Bureau Exécutif et des organisateurs de notre Société. Les rapports qui nous parviennent sont des plus encourageants et démontrent que les officiers et les membres ont conservé leur confiance dans l'administration de notre Société. Il est à remarquer cependant que l'assistance aux assemblées n'est pas ce qu'elle devrait

être. A quoi est due cette absence aux réunions des Cercles? Les uns donnent pour raison qu'ils sont satisfaits de laisser entre les mains d'officiers compétents l'administration de leurs affaires, d'autres avouent leur négligence et leur apathie. Ces raisons sont des plus déplorables et peuvent avoir de sérieuses conséquences. Si la confiance dans l'administration des officiers est sincère encourageons donc ces derniers par une assistance plus nombreuse et en secondant leur effort dans leur administration, mais si par négligence les opérations de votre cercle ne sont pas ce qu'elles devraient être ne soyons pas surpris qu'à l'occasion il se présente des inconvénients pour ne pas dire plus qui mettent en danger l'existence d'un cercle et en conséquence fassent disparaître la confiance dans la solvabilité de la Société en général. Soyons donc exacts aux assemblées de cercles, encourageons nos officiers par notre présence, c'est le meilleur moyen de bien connaître et d'aimer notre Société.

Si vous voulez travailler au développement de l'Alliance Nationale, si vous voulez solliciter de nouveaux membres, il faut de toute nécessité que vous connaissiez bien tout le rouage administratif de la Société et que vous ayez une connaissance parfaite de ses règlements. Il faut que vous soyez en état de répondre à toutes les objections que l'on soulèvera et de faire connaître les avantages qui sont accordés. Vous devez connaître dans ses détails les bienfaits qui ont été distribués depuis la fondation, le montant d'argent qui a été payé aux membres défunts, les bénéfices en maladie, les réclamations d'invalides, les pensions au vieil âge, les certificats acquittés, en un mot, tous les travaux accomplis au bénéfice des membres et de leurs bénéficiaires.

Vous devez non seulement faire connaître les avantages financiers qu'offre la Société mais aussi insister sur la protection morale et matérielle que chaque membre se doit à lui-même. Pourquoi je vous prie, faire commerce avec l'étranger quand un de nos confrères peut nous fournir les mêmes objets dans les mêmes conditions? Cette protection individuelle est peu connue mais elle s'exerce beaucoup dans notre Société.

D'ailleurs les arguments dont le sollicite peut se servir dans sa tâche sont connus et ont été constatés à maintes occasions par le public. Nous n'avons jamais rien caché. Nos rapports annuels avec les différents gouvernements sont là pour attester nos faits. Les statistiques déposées à l'appréciation de toutes nos conventions prouvent que notre administration économique et surveillée mérite la confiance et la considération. Nos solliciteurs sont en possession de tout le matériel voulu pour faciliter leur travail.

NOTES MUTUALISTES

Lorsqu'un membre a payé ses contributions régulièrement, croit-il avoir terminé ses obligations vis-à-vis de ses confrères et de sa Société? S'est-il rendu compte que ses engagements ne se bornent pas seulement à se protéger lui-même et sa famille contre les éventualités de la vie mais qu'il lui reste d'autres devoirs à accomplir? Dans l'engagement d'honneur qu'il a prononcé lors de son admission, il s'est engagé à tendre une main secourable à ses confrères dans le besoin, à les secourir dans leur détresse et dans la maladie. De plus il devrait s'efforcer d'assurer le progrès moral et matériel de l'Association. En présence de ces obligations avez-vous fait votre devoir? Si non, il faut et il est encore temps de vous mettre à l'œuvre et de contribuer par votre zèle et votre dévouement au succès de notre œuvre.

Un jeune homme marié se faisait admettre dernièrement dans l'Alliance Nationale avec un certificat de \$3,000. Lors de son admission, il faisait la remarque suivante: J'ai cru que je devais prendre un certificat élevé parce qu'admettant ma mort avant que ma famille soit en état de se pourvoir, je n'ai pas suffisamment de fortune à laisser à ma femme et à mes enfants. Je comprends mes devoirs et mes obligations vis-à-vis de ma famille. Ma femme ne peut consacrer son temps à autre chose qu'à élever convenablement mes enfants et je veux que ces derniers reçoivent l'éducation nécessaire, pour en faire de bons citoyens faisant honneur à ma race et à la religion catholique. Je veux que ma mémoire soit honorée et que l'on se souvienne de moi après ma mort." N'est-ce pas là le langage d'un citoyen probe et consciencieux.

Les quelques sous que vous payez actuellement pour votre certificat d'assurance représenteront un montant considérable lorsque la mort viendra vous frapper.

La loi naturelle veut que le chef de famille pourvoie à la nourriture, aux vêtements et à l'éducation des jeunes enfants, mais il est un autre devoir que le père ne doit pas oublier, c'est de donner aux enfants une bonne et saine éducation. Tous ne laissent pas de la fortune mais personnellement ils ne privent pas leurs enfants de l'éducation qui est si nécessaire pour le combat de la vie. Si vous mourez avant que vos enfants aient reçu l'éducation qu'il leur faut votre certificat d'assurance pourvoira à cette éventualité.

Soyez ponctuels dans le paiement de vos contributions.

Avant d'abandonner votre certificat, pensez que la responsabilité de votre famille vous incombe.

Si chaque membre comprenait bien ses devoirs il devrait faire admettre au moins un membre.

C'est dans un temps de crise financière que la famille a le plus besoin de protection. Bannissez le superflu mais non votre certificat d'assurance.

Le devoir le plus sacré de l'homme marié est de protéger sa famille contre les misères de la vie. Celui qui oublie cette obligation n'est pas un chrétien.

Implantez la fraternité dans l'esprit et le cœur des hommes et vous ne verrez jamais les horreurs de la guerre. C'est le seul moyen de mettre en pratique la doctrine de Saint Paul: "Aimez-vous les uns les autres."

Nous ne saurions trop insister sur la grande nécessité qu'il y a pour les Trésoriers de faire leurs rapports mensuels dans les délais prescrits par nos statuts. Notre bonne administration financière exige cette promptitude. Notre comptabilité peut être comparée à celle des banques et des maisons d'affaires sérieuses. Dans ces grandes institutions financières, l'on ne tolère en aucune manière la négligence et l'on exige la rentrée des fonds à échéance. C'est une garantie de stabilité et de confiance vis-à-vis du public.

M. J. A. Per  
R. P. St-  
Noms  
ont le ti  
ant le m  
PROPOSE  
A. Oue  
Adélard  
Gyriac C.  
D. Bourd  
georges C  
Alp. Lafo  
Fortier  
os. Perr  
C. Gibb  
Gagné J.  
omer Pla  
l. Paque  
R. Lar  
Dr Eug. l  
Théo. La  
i. Nadea  
O. A. I  
Dubé,  
Charle  
Joseph P  
Dr A. J.  
Pierre M  
P. Tremb  
Joseph L  
H. G. Ma  
Léon Dul  
Calixte S  
B. Aun  
P. Bilode  
Henri I  
A. G. Dic  
E. P. Gir  
T. Du  
E. Le Roy  
A. A. Mor  
E. LaB  
A. Damer  
C. D. Par  
H. A. Lar  
B. J. Bois  
Dr J. A. S  
A. Bur  
P. Legé  
Alp. Lafo  
H. D.  
V. T. Du  
B. Daign  
A. Lamar  
L. Milllet  
L. Leguier  
A. Ducha  
os. Dubé  
A. Dumes  
R. Thibe